

CONSEIL COMMUNAL DU 21 octobre 2019

Question orale du conseiller Luc JORIS (PTB) à Messieurs DEGEY, Echevin des Travaux et LOFFET, Echevin de la Mobilité.

Concerne : chantier VILLE CONVIVIALE

Messieurs les Echevins,

Le chantier VERVIERS VILLE CONVIVIALE a débuté fin du mois d'août dernier par la phase A. Cette première phase – réaménagement des carrefours Harmonie et Concorde Square Lekeu- a immédiatement impacté la mobilité de tous les usagers de la route à Verviers. La phase B débutée le 30 septembre -la place Verte -s'est inscrite dans une continuité logique sur le plan mobilité.

Comme vous, nous avons constaté, jusqu'à présent, l'efficacité du plan mobilité mis en place ainsi que celle des services communaux et de police qui suivent au jour le jour sa mise en œuvre.

Efficacité, certes, pour les usagers de la route **ordinaires**.

Par contre, pour les transports en commun, il subsiste un gros problème d'accessibilité au Centre-Ville dans le sens périphérie-hypercentre. Cela a immédiatement induit des baisses de fréquentations des commerces par une clientèle qui n'a d'autre choix que d'emprunter les autobus.

Vous aviez annoncé l'instauration d'une navette de bus, au départ des arrêts de la rue du Palais vers le centre, en coordination avec le TEC.

QUESTION 1 : Pouvez-vous nous informer du suivi de cette annonce et des résultats des contacts entrepris avec la TEC ? Comment et quand cette navette sera-t-elle effective ?

D'autre part, les premières phases de ce chantier VILLE CONVIVIALE, selon le planning projeté, vont s'étaler sur plusieurs années. On constate que, dans ce plan Mobilité, la **rue du Palais constitue un axe stratégique** majeur. Gouverner, c'est prévoir.

Avez-vous pensé à une fermeture de cette axe routier pour des situations imprévues telles que rupture de conduites d'eau, affaissement de voirie, fuite de gaz, intervention des services d'incendie etc ? Cette hypothèse ne tient pas de la fiction quand on mesure la hausse très importante du charroi dans la rue du Palais. A fortiori du charroi lourd, puisque vous avez évoqué le passage de plusieurs centaines de bus en plus.

Si une déviation temporaire des usagers ordinaires ne devrait pas engendrer de chaos vu l'expertise de nos services de police, il en serait tout autrement pour le détournement des autobus.

Question 2.

Pouvez-vous nous dire si vous avez étudié cette hypothèse de la fermeture, même temporaire de la rue du Palais ? Et si oui, quelles seraient les mesures à mettre en œuvre en pareil cas d'urgence, tant pour les usagers ordinaires que pour les transports en commun ?

Luc JORIS.